

16 FCV-Moanda-Mounana

Franceville/Employabilité

Les jeunes adhèrent massivement au Prodece

N.O.

Franceville/Gabon

DANS le cadre de la mise en œuvre du Projet de développement des compétences et de l'employabilité (Prodece), initié par le gouvernement en faveur des jeunes, l'antenne provinciale de l'Office national de l'emploi (ONE) du Haut-Ogooué vient d'organiser, à l'Hôtel de Ville de Franceville, avec l'appui de la Banque mondiale, une réunion de sensibilisation et d'informations à l'endroit de près de 200 jeunes Alto-govéens âgés de 16 à 34 ans.

A cette occasion, les intéressés ont suivi avec intérêt la communication faite par un expert chargé de la coordination des activités de l'ONE, Ursule Linda Blampain, en présence du responsable provincial de l'ONE, Nicaise Obame et d'un consultant de la Banque mondiale, Moncef Chelly.

Selon cette consultante, le



Photo : Nadège Ontounou

La réunion de sensibilisation et d'information sur le Prodece...

Prodece propose aux jeunes deux programmes. Il y a, d'une part, le programme "apprentissage Dual", qui s'adresse aux jeunes Gabonais âgés entre 16 et 24 ans, sans qualification, dont le diplôme le plus élevé est le Brevet d'études du premier cycle (BEPC). Ce programme consiste à offrir une formation alternée dans un centre de formation et en entreprise. Cette formation dure un à deux ans.

D'autre part, il y a le pro-

gramme "stage en entreprise pour jeunes et formation-adaptation". Celui-ci s'adresse aux jeunes nationaux âgés de 16 à 34 ans, diplômés de l'enseignement général, technique, professionnel et universitaire, sans aucune expérience professionnelle. La durée du stage est de six mois renouvelable une fois. Ce programme est conçu pour offrir au jeune une première expérience professionnelle, améliorer son employabilité, susciter les actions d'embauche,

renforcer ses compétences, lui faire acquérir un nouveau métier, etc. Pour ce qui est des avantages, la formation est gratuite. Le jeune bénéficie d'une visite médicale, d'une allocation mensuelle de 80 000 francs, d'une assurance CNSS (Caisse nationale de sécurité sociale) contre les accidents de travail et les maladies professionnelles, d'un kit de formation...

Dans le premier programme, les jeunes sont admis dans les centres de

formation professionnelle relevant de la Direction générale de la formation professionnelle. Tandis que, s'agissant du second programme et de la formation en entreprise, les bénéficiaires sont placés dans des unités artisanales et les entreprises de moins de 50 salariés. Lesquelles entreprises perçoivent une allocation annuelle de 100 000 francs par stagiaire et le droit à un perfectionnement technique. Les participants à la réunion ont donc saisi l'op-

portunité pour s'inscrire à l'ONE, condition pour être éligible auxdits programmes. « Nous sommes satisfaits du projet. Je bénéficie déjà de la formation comme réceptionniste dans un hôtel. Cela se passe très bien, j'ai une allocation de 80 000 francs par mois. J'invite d'autres jeunes sans diplôme à saisir cette opportunité. La vie nous offre une seconde chance », a témoigné Mélanie Ngoumo Mangoundou, l'un des heureux bénéficiaires du projet.



Photo : Nadège Ontounou

... a séduit de nombreux jeunes dans l'assistance.

Moanda/Formation des jeunes

Les opérateurs économiques partants !

N.O.

Moanda/Gabon

LE directeur provincial de l'Office national de l'emploi (ONE) du Haut-Ogooué, Nicaise Obame, et le consultant de la Banque mondiale Moncef Chelly, ont lancé, le 18 juillet dernier à Moanda, les activités du Projet de développement des compétences et de l'employabilité (Prodece), à la faveur d'une rencontre d'informations avec les opérateurs économiques de cette localité. Le Prodece est un projet étatique qui, souligne-t-on, a obtenu un financement auprès de la Banque mondiale pour sa mise en œuvre en faveur de la jeunesse gabonaise. Il a de ce fait été présenté à une trentaine de maîtres artisans de Moanda - ces derniers y ont du reste adhéré - par le consultant de l'ONE chargé de la coordination des activités, Ursule Linda Blampain. En présence des autorités locales dont le préfet de la Lébombi-Leyou, Joël Andoucka et le 2e adjoint au maire, Mathieu Ado Yami. « C'est une bonne initiative. Nous remercions la Banque mondiale pour avoir accordé le prêt à l'Etat gabonais. Nous remercions également le président de la République qui a pensé à la jeunesse. Beaucoup de



Photo : Nadège Ontounou

Les représentants de l'ONE et de la Banque mondiale.

jeunes sont dans la rue et ce projet va les aider à sortir de la délinquance et du chômage. Pour ma part, je voudrais former mes frères Gabonais, parce que moi-même j'ai été formé sur le tas. C'est pourquoi, j'ai pris trois jeunes, car je suis aussi dans le besoin. Je suis appelé à aller à la retraite et mon objectif, c'est qu'il y ait un relais, une continuité de l'activité », a estimé Davy Mamouaka Manzong, spécialisé en sérigraphie. Mais au-delà de cette volonté d'aide, l'opérateur économique bénéficie de certains avantages. « Une fois que le jeune est placé en stage dans votre PME, il est entièrement pris en charge par le Prodece. Vous aurez un jeune valide et en bonne santé, car il est soumis à une visite médicale avant la



Photo : Nadège Ontounou

... aux opérateurs économiques.

formation. Vous n'aurez pas à le payer parce que ses frais de transport sont supportés

par le projet, qui l'assure également à la CNSS (Caisse nationale de sécurité so-

ciale, ndlr). L'opérateur va bénéficier d'une allocation annuelle de 100 000 francs

par apprenti qu'il aura reçu. Il a droit à un perfectionnement technique en fonction de son besoin, un suivi régulier est assuré à l'apprenti par des conseillers en apprentissage...», a expliqué Mme Blampain.

Il convient de préciser que pour la faisabilité de l'apprentissage en entreprise, un contrat tripartite est signé entre l'ONE, le maître artisan et les parents du jeune.

Le Prodece, rappelle-t-on, consiste en l'élargissement de la couverture de l'offre de formation, l'amélioration de la qualité de l'offre de formation, le développement de l'employabilité, l'insertion et la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, l'appui au renforcement des capacités institutionnelles.



Photo : Nadège Ontounou

Ursule Linda Blampain s'adressant...